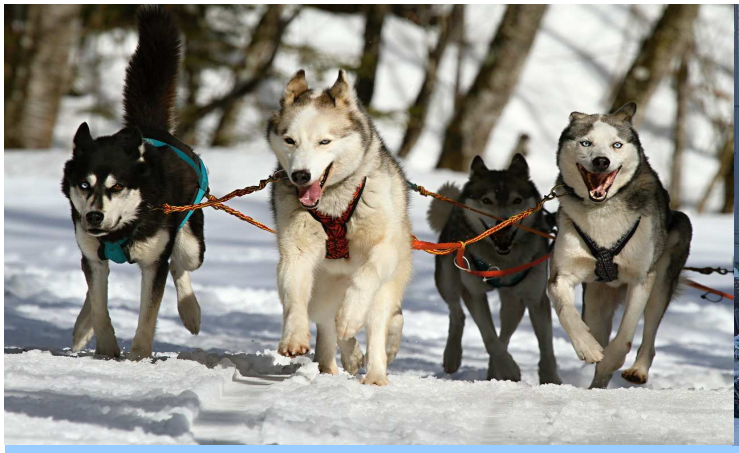

Le Paradis Blanc au Québec

Du 21 au 28 Février 2020

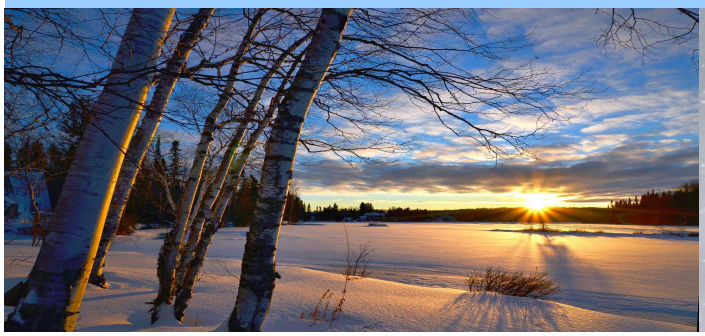

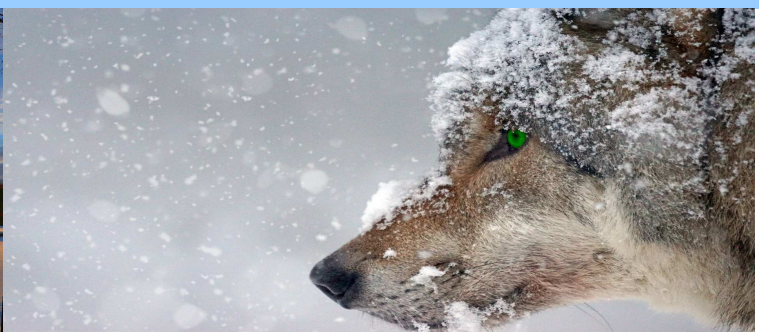

Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue de l'Abbaye, 77 – 1050 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be

Madame, Monsieur,
Chers Amis,

Nous vous remercions pour l'intérêt porté à notre voyage :
« Le paradis blanc au Québec », du 21 au 28 Février 2020

> La Belle Province, que nous vous proposons de découvrir ensemble, fait partie de notre imaginaire : les randonnées en traîneaux tirés par de beaux et robustes chiens, les balades en raquettes, le fleuve Saint Laurent gelé, les découvertes "nature" …
>
> Et nous avons voulu vous faire partager d'autres émotions : la visite d'un hôtel de glace, des logements chaleureux d'excellent niveau et la découverte approfondie des ravissantes villes de Québec et de Montréal !

Les + de ce voyage :

- Découverte approfondie de Québec et de Montréal avec votre guide
- Hébergements citadins et « nature » d'excellente qualité 4* et 5*
- Hébergement « nature » à Saint-Paulin, au cœur de la Mauricie
- Découverte de l'hôtel de glace, le seul d'Amérique du Nord
- Activités neige d'exception et de niveau facile
- Accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles

Vous trouverez ci-joint le programme complet du circuit ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner signé si vous souhaitez souscrire à ce voyage. **Attention, le nombre de places est limité !**

Entre-temps, nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.

L'équipe de Preference

Votre programme

BRUXELLES ✈ MONTREAL — VENDREDI 21 FEVRIER

Vol direct de Bruxelles à Montréal avec la compagnie Air Canada.

> Située sur la plus grande des îles de l'archipel d'Hochelaga que longe le majestueux fleuve Saint-Laurent, Montréal offre tous les attraits d'une belle ville au caractère international. Important centre industriel, commercial et financier, Montréal est la ville francophone la plus importante du monde après Paris, d'où l'abondance des manifestations culturelles de langue française. Montréal, c'est aussi une mosaïque de petites communautés ethniques regroupées par quartiers, ce qui lui donne parfois l'aspect d'un agglomérat de villages culturellement distincts. Cette combinaison plus ou moins curieuse l'a dotée d'une vitalité unique, fascinante.

Accueil et transfert panoramique vers **l'hôtel Birks 5* au cœur de la ville.**

> À Montréal, le nom Birks est associé depuis plus de cent ans au domaine de la joaillerie et de l'orfèvrerie. Il est désormais synonyme d'hôtellerie de luxe et d'art.
>
> Situé au cœur du centre-ville, au Square Phillips, l'Hôtel Birks Montreal est niché dans l'emblématique édifice de la Maison Birks, inscrit au Répertoire du patrimoine culturel du Québec en raison de son architecture distinctive. Ce bijou d'hôtel boutique vous accueille au cœur de Montréal.

Fin d'après-midi libre pour découvrir les lieux et les environs de l'hôtel ou pour vous reposer du voyage.
Dîner dans un restaurant local. Nuitée à l'hôtel **Birks 5*.**

Ce matin, **tour de ville guidé** à la découverte des diverses facettes du visage de l'île de Montréal.

Découverte du **Vieux-Montréal** avec la Place d'Armes au centre de laquelle on retrouve un monument dédié à la mémoire de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, fondateur de la ville. On y retrouve également la **Basilique Notre-Dame**, réplique miniature de Notre Dame de Paris.

Détour par la **place Jacques Cartier** avec ses terrasses de cafés, ses artistes ambulants, ses kiosques de fleuristes, ainsi que par **l'Hôtel-de-Ville**, le premier édifice d'importance qui introduisit au Québec le style Second Empire,

Direction le **Centre-ville** avec ses "gratte-ciel" impressionnants, la Place Ville Marie, la Place Montréal Trust, la Tour de la BNP, les Promenades de la Cathédrale: vaste galerie marchande construite sous la Cathédrale Christ Church, etc.

Continuation avec **l'Université McGill**, la plus ancienne université de Montréal et du Canada qui bénéficie d'un magnifique campus en plein coeur de la ville, adossé aux pentes du Mont Royal, ainsi qu'avec **la Place des Arts**: le plus important centre culturel de Montréal et l'Oratoire St Joseph avec son dôme qui surplombe la ville.

Enfin, découverte du **Mont-Royal** qui vous offrira un superbe panorama sur la ville.

Déjeuner dans un restaurant local.

Poursuite de la visite avec la découverte de **la ville souterraine** : elle s'étend sur plus de 32 kilomètres, reliant plusieurs quartiers de la ville ; on y retrouve de nombreux magasins, des accès à plusieurs édifices à bureaux, etc. Un peu de temps libre avant de se retrouver pour le dîner.

Retour à l'hôtel et logement. Nuitée à l'hôtel **Birks 5*.**

MONTREAL – SAINT PAULIN (+- 160 KM) DIMANCHE 23 FEVRIER

Départ vers Saint-Paulin pour un « séjour nature » au cœur de la Mauricie.
Arrivée à **l'Auberge le Baluchon 4*** ou vous expérimenterez **l'éco-villégiature**.

> Lorsqu'on arrive dans **le village de St-Paulin**, on tombe automatiquement en mode « détente »… Comme si, tout à coup, le temps n'avait plus d'emprise sur nous. Le paysage vous charmera avec ses beaux vallons et ses montagnes. La jolie rivière du Loup y sillonne avec sa chute à Magnan qui, sachez-le, est l'une des 4 plus hautes chutes du Québec! Un décor tout simplement bucolique.
>
> À travers **l'éco-villégiature**, Le Baluchon veut vous faire découvrir des expériences et des plaisirs inédits dans le respect de l'environnement, de la terre, du patrimoine et de l'histoire. Le Baluchon, c'est 400 hectares de nature et des kilomètres de sentiers qui offrent un décor incomparable aux amoureux de plein air.
>
> L'établissement propose des chambres nouvellement décorées par un subtil mélange de modernité et de rusticité. Votre chambre « ambiance » fera partie intégrante d'un des lodges (auberges) du domaine. Chaque lodge possède une salle d'eau (**bain « tourbillon » et sauna**).
>
> Enfin, **la table du « baluchon »** est une meilleure de la région : cuisine raffinée et moderne qui s'enorgueillit de faire place aux produits locaux. Vous êtes conviés à une expérience gastronomique remarquable.

Déjeuner et, en après-midi, **exploration du site du domaine forestier en calèche** où votre cocher vous racontera l'histoire du domaine alors que vous découvrirez de sublimes paysages.

Dîner et nuitée à l'Auberge Le Baluchon 4*.

SAINT PAULIN JOURNEE « NATURE » LUNDI 24 FEVRIER

C'est une superbe **journée nature** qui vous attend au sein du domaine du Baluchon.

Début des activités avec l'expérience extraordinaire d'**une balade de deux heures en traineaux à chiens.** Equipement « grand froid » vous sera fourni.

Après cette expérience, le groupe se retrouve pour un déjeuner convivial.

L'après-midi vous est réservée pour la **« détente »** ou autres activités au choix parmi lesquelles :

- Ski de fond
- Raquettes
- Patins (la rivière offre plus de 5 km de parcours)
- Piscine intérieure, sauna ou bain « tourbillon »

En option : possibilité d'une excursion motoneige de 2h00 (en supplément, faire la demande à l'agence).

Dîner et nuitée à l'Auberge le Baluchon 4*.

En option : possibilité d'une excursion motoneige de 2h00 (en supplément, faire la demande à l'agence).

SAINT PAULIN – QUEBEC (+- 175 KM) MARDI 25 FEVRIER

Petit déjeuner à l'hôtel et départ pour **Wendake**, cette réserve indienne située dans la région de Québec.
Visite **privée** avec votre guide du musée Huron Wendat, suivi d'un déjeuner de spécialités amérindiennes.

> Vous pourrez découvrir l'histoire, **la culture et le mode de vie des Hurons d'hier et d'aujourd'hui**: découverte de la maison longue et explications relatives au mode de vie des Hurons, visite du fumoir et du séchoir à viande où l'on vous expliquera les méthodes de conservation de la nourriture, etc. Votre guide vous parlera de ce qu'était le mode de vie des Hurons avant leur premier contact avec les Européens et vous informera sur la situation actuelle des nations amérindiennes.

Déjeuner et départ vers **Québec.**

> Berceau de la civilisation française en Amérique du Nord, elle est la seule ville fortifiée au nord de Mexico. Parce que le Vieux-Québec est un lieu privilégié qui jouit de l'intérêt mondial, elle a été la première ville nord-américaine à être inscrite sur la prestigieuse liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dès votre arrivée à Québec, visite de **l'hôtel de Glace** : unique en Amérique de Nord, cette incroyable structure de glace vous fascinera.

Continuation de votre route vers le centre de Québec.

Installation à l'hôtel Manoir Victoria 4* et temps libre avant de se retrouver pour le dîner.

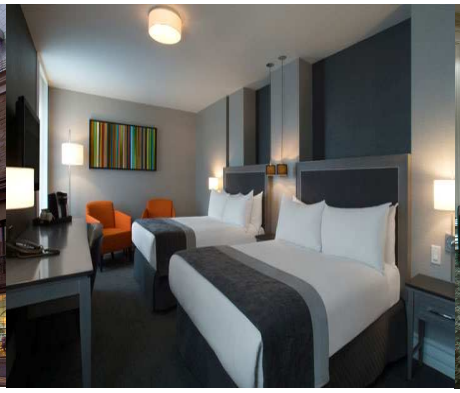

> L'Hotel Manoir Victoria vous accueille au cœur du Vieux-Québec. Idéalement situé dans le Vieux-Québec, à quelques minutes à pied du Château Frontenac, à proximité des nombreux restaurants de la rue Saint Jean, très animée toute l'année. C'est également l'un des seuls hôtels du Vieux-Québec disposant d'une piscine intérieure et d'un spa. Le restaurant de l'établissement, La Table du Manoir, sert un petit-déjeuner de haute qualité tous les matins.

QUEBEC — MERCREDI 26 FEVRIER

Ce matin, une visite guidée de la ville vous attend, le charme ne pourra que faire son effet.

> Cette balade guidée vous fera découvrir: **la Basse Ville avec la Place Royale**, charmante place pavée qui occupe l'emplacement du jardin de l'habitation de Champlain, **l'église Notre-Dame-des-Victoires**, **la rue du Petit-Champlain**: ruelle piétonnière et pavée qui borde le pied de la falaise, **la Haute-Ville avec la Place d'Armes**, le **Château Frontenac**, imposant hôtel dont la silhouette est aujourd'hui indissociable de l'image du Vieux-Québec, **la terrasse Dufferin** qui domine de 671 mètres le fleuve majestueux, **les plaines d'Abraham** qui furent le théâtre de la bataille entre les armées anglaise et française dirigées par Wolfe et Montcalm, **l'hôtel du Parlement**, siège de l'Assemblée Nationale du Québec, qui domine fièrement la colline Parlementaire, **la Grande-Allée:** magnifique artère bordée d'arbres, de prestigieux bâtiments publics et de plusieurs monuments qui rappellent sa longue histoire, c'est aujourd'hui l'une des artères les plus fréquentées de Québec.

Vous aurez l'occasion de traverser **le Saint Laurent pris par les glaces en ferry** et de pouvoir bénéficier d'une vue superbe sur le Cap Diamant coiffé par le Château Frontenac.

Déjeuner. Temps libre en après-midi pour profiter à votre rythme de la ville la plus charmante de Québec.

Dîner d'adieu dans la Vieille Ville et nuitée à l'hôtel Manoir Victoria 4*.

QUEBEC – MONTREAL ✈ — JEUDI 27 FEVRIER

Petit déjeuner et départ pour Pointe-du-Lac où vous prendrez un repas typique dans une **cabane à sucre.**

> **Aller à la cabane à sucre** a une signification bien particulière pour tous les québécois. En effet, chaque printemps, avec le réveil de la nature, revient le temps des sucres, qui marque la fin de ce long hiver et donne lieu à de nombreuses réjouissances. Il est de tradition de fêter ce temps en organisant une "partie de sucre": repas traditionnel de mets typiquement québécois: soupe aux pois, fèves au lard, ragoût de boulettes, jambon à l'érable, oreilles de crisse, crêpes au sirop d'érable, sans oublier la traditionnel "tire sur la neige"... tout cela au son d'une musique bien de chez nous qui invite à la fête!
>
> Pour ce faire, rien de tel que l'ambiance une cabane à sucre, lieu de transformation de l'eau d'érable qui donne ces délicieux produits qui nous invitent à "nous sucrer le bec": sirop d'érable, beurre d'érable, sucre d'érable, etc...

Poursuite de votre route vers l'aéroport de Montréal.
En début de soirée d'après-midi, envol depuis Montréal à destination de Bruxelles.

✈ BRUXELLES — SAMEDI 28 FEVRIER

Arrivée à Bruxelles en matinée.

– FIN DE VOTRE SEJOUR –

Le prix

Sur base de minimum 15 participants

PRIX PRESTO (RÉSERVATION AVANT LE 15/10/2019) :
LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **3.350 €**
LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **390 €**

PRIX NORMAL (RÉSERVATION A PARTIR DU 16/10/2019) :
LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE: **3.490 €**
LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **390 €**

Ce prix comprend :

- Les vols internationaux avec la compagnie régulière Air Canada
- Les taxes d'aéroport
- Les transports pour le circuit de l'arrivée à Montréal au départ de la ville
- Le logement en chambre double et petit déjeuner aux hôtels mentionnés ou similaires
- La pension complète
- Les visites et excursions prévues au programme
- Les services d'un guide local parlant français lors des visites
- L'accompagnement Preference - Travel Team

Ce prix ne comprend pas :

- Les boissons, les pourboires et les dépenses personnelles
- Les assurances

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU **04/09/2019**

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN PASSEPORT VALABLE POUR LA DUREE DU SEJOUR ET UNE AUTORISATION DE VOYAGE ELECTRONIQUE (FORMALITE SIMPLE DONT NOUS VOUS DONNERONS LE MODE OPERATOIRE). POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A CE VOYAGE. N'HESITEZ CEPENDANT PAS A CONTACTER VOTRE MEDECIN POUR CONNAITRE SES EVENTUELLES RECOMMANDATIONS PARTICULIERES.

INSCRIPTION AU VOYAGE À FORFAIT : Hiver à Québec du 21 au 28 février 2020

A RENVOYER CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DE L'ABBAYE, 77 - 1050 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNÉ,

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

N° POSTAL : ..... LOCALITE : .....

TELEPHONE : ..... GSM : ..... FAX : .....

ADRESSE E-MAIL : .....

RÉSERVE ..... **PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE**

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : ..... PRÉNOM : ..... M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITÉ : .....

N° DE PASSEPORT : ..... DATE D'ÉMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : ..... PRÉNOM : ..... M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITÉ : .....

N° DE PASSEPORT : ..... DATE D'ÉMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE À 1 LIT ☐ DOUBLE À 2 LITS ☐ DOUBLE À PARTAGER ☐ SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « MAPFRE / COMPAGNIE EUROPEENNE D'ASSURANCE »

ANNULATION 100% - PRIME DE 5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

FULL OPTION – PRIME DE 7 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

COMPLEMENT A ASSURANCE ANNULATION ANNUELLE – PRIME DE 3,5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PRIX : ☐ **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 OCTOBRE 2019 : 3.350 €**

☐ APRES LE 16/10, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.490 €**
☐ LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **390 €**

TAXES D'AÉROPORT INCLUSES - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 21 JANVIER 2020

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
REFERENCE : QUEBEC D. 3402

SI PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULS LES PAIEMENTS PAR CARTE VISA ET MASTERCARD

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À ..... , LE .....

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.
En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.
En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.
Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.
Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.
En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judicaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652